

***REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINIENS ET CLINIENNES DE QUEBEC
RAPPORT FINANCIER
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2018***

TABLE DES MATIERES

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
BILAN	2
RESULTATS	3
EVOLUTION DE L'ACTIF NET	4
FLUX DE TRESORERIE	5
NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS	6

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINIENS ET CLINIENNES DE QUEBEC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec qui comprennent le bilan au 30 avril 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

A cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec au 30 avril 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Groupe Comptable Charbonneau inc.

Québec, le 7 juin 2018

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
BILAN
(NON AUDITE)
AU 30 AVRIL 2018**

	2018	2017
ACTIF		
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	144 475	61 286
Sommes payées d'avance	<u>3 740</u>	<u>3 000</u>
	148 215	64 286
PLACEMENT A LONG TERME (note 4)	30 229	0
IMMOBILISATIONS (note 5)	4 820	5 908
TOTAL DE L'ACTIF	<u>183 264</u>	<u>70 194</u>
 PASSIF		
PASSIF A COURT TERME		
Comptes à payer	366	0
Sommes reçues d'avance	85 474	6 054
Taxes à payer	<u>16 133</u>	<u>1 922</u>
TOTAL DU PASSIF	101 972	7 976
ACTIF NET (note 6)	81 292	62 217
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>183 264</u>	<u>70 194</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Louis Mignault, président

Mme Caroline Paquet, trésorière

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINIENS ET CLINIENNES DE QUEBEC
RESULTATS
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2018**

	2018	2017
PRODUITS		
Cotisations, formations et activités	76 961	105 905
Commandite	1 500	0
Intérêts	<u>507</u>	<u>243</u>
	78 969	106 148
CHARGES		
Dépenses de bureau	224	1 279
Assurances	382	818
Frais bancaires	230	238
Frais d'accréditation	1 165	1 525
Frais d'amortissement	1 988	1 706
Frais de déplacement	203	575
Frais de formation	39 933	57 274
Frais de transaction (Paypal)	5 264	2 288
Frais des activités sociales des membres	1 308	824
Honoraires professionnels	2 088	2 073
Postes et papeterie	174	37
Publicité et promotion	2 755	2 510
Remboursements	381	2 659
Repas et représentation	2 464	1 992
Site et frais d'internet	791	0
Secrétariat	195	0
Télécommunications	<u>349</u>	<u>0</u>
	59 894	75 799
Excédent des produits sur les charges	<u>19 074</u>	<u>30 350</u>

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINIENS ET CLINIENNES DE QUEBEC
EVOLUTION DE L'ACTIF NET
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2018**

	2018	2017
ACTIF NET AU DEBUT	62 217	31 867
EXCEDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	19 074	30 350
ACTIF NET DE LA FIN	81 292	62 217

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
FLUX DE TRESORERIE
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2018**

	2018	2017
ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	19 074	30 350
Élément sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	1 988	1 706
Variation hors caisse des postes du fonds de roulement		
Sommes payées d'avance	(740)	479
Inscriptions des membres au colloque	85 474	0
Sommes reçues d'avance	(6 054)	(7 684)
Taxes à payer	14 211	(4 979)
Fournisseurs	<u>366</u>	<u>0</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	114 319	19 871
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(900)	(1 925)
Placement à long terme	<u>(30 229)</u>	<u>0</u>
	(31 129)	(1 925)
TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE		
Montant du début	61 286	43 339
Montant de la fin	144 475	61 286
Variation de l'exercice	83 189	17 947

La trésorerie et l'équivalent de trésorerie se retrouvent au bilan dans le poste d'encaisse.

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINIENS ET CLINIENNES DE QUEBEC
NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2018**

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Regroupement est un organisme qui offre des services de formation à des membres de l'Ordre des psychologues du Québec. Il est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec comme association personnifiée le 8 septembre 1995.

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

L'organisme établit ses états financiers selon les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada (NCOSBL).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties linéairement sur une période de cinq ans. Lors de l'année de l'acquisition, l'amortissement est réduit de 50%.

Le regroupement a évalué si les immobilisations pouvaient avoir subi une dévaluation. Aucune indication en ce sens n'a été décelée et il n'y avait pas lieu de procéder à un test de dépréciation.

Comptabilisation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'adhésion sont comptabilisés à titre de produits du fonds général au moment où ils sont perçus.

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2018**

Le regroupement comptabilise les produits au moment où ils sont réalisés. Il estime que les produits sont réalisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services ont été rendus, que le prix du service a été déterminé, et que le recouvrement, si le service n'a pas été payé, est raisonnablement assuré.

Les acomptes reçus des membres pour des services non rendus et dont les produits correspondants ne sont pas comptabilisés dans les revenus sont présentés dans le passif.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre significatif d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Utilisation d'estimations

Lorsque le conseil d'administration établit des états financiers selon les NCOSBL du Canada, elle fait des estimations et pose des hypothèses relatives aux éléments suivants :

- les montants présentés au titre des produits et des charges;
- les montants présentés au titre des actifs et des passifs;
- les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels.

Le conseil d'administration établit ses hypothèses en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment son expérience, les événements en cours et les mesures que l'organisme pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses qu'elle juge raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient ne pas correspondre aux estimations si les circonstances et les hypothèses étaient différentes.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le regroupement évalue ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût. Les actifs financiers se composent de l'encaisse et du placement à long terme. Les passifs financiers se composent des charges à payer.

L'organisme utilise la gestion des risques pour suivre et gérer le risque découlant d'instruments financiers. Ce risque équivaut au risque de liquidité.

L'organisme n'a pas recours à des instruments financiers dérivés pour atténuer ces risques.

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2018**

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à l'encaissement des fonds provenant des subventions, des droits d'adhésion et d'autres sources, dont l'organisme a besoin pour s'acquitter de ses frais à l'échéance.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, qui expose à un risque sur les flux de trésorerie, est lié au placement à long terme. Par contre, il est très faible, compte tenu qu'il s'agit d'un placement garanti d'une durée d'environ 1 an.

3. PLACEMENT A LONG TERME

Il s'agit d'un certificat de placement au taux de 1,66% échéant en mai 2019.

4. IMMOBILISATIONS

	Coût d'acquisition	Amortissement cumulé	2018 Valeur nette	2017 Valeur nette
Matériel audio-visuel	3 191	923	2 268	1 916
Matériel informatique	238	168	70	118
Site internet	<u>6 962</u>	<u>4 480</u>	<u>2 482</u>	<u>3 874</u>
	10 391	5 571	4 820	5 908

5. ACTIF NET

Un montant de 30 000 \$ servira de réserve pour le regroupement ; 15 000\$ pour le colloque de juin 2018 et 15 000\$ pour des futures formations.